

MAROUANE, devait révéler, huit siècles avant PASTEUR, l'existence de parasites précisément ceux de la gale. L'heureuse influence andalouse se faisait alors profondément sentir. ABOU Kasis fut le célèbre chirurgien de tout le Moyen âge. C'est à lui que la chirurgie médiévale doit plusieurs de ses découvertes : il parvint à suturer les artères, à traiter avec succès certaines formes de paralysie. Pour la première fois, il fit usage de fils de soie dans les opérations chirurgicales.

Pour concrétiser cette symbiose, je citerai les spécimens typiques d'une lignée de médecins dans la famille des Beni Zohr.

Abou Al-Alaâ Zohr Ben Zohr est - semble-t-il - le premier médecin andalous qui immigra au Maroc, après l'emprise almoravide sur le Sud de l'Espagne. Il quitta alors la Cour du Prince de Séville Al-Mo-Tamid, pour devenir le médecin particulier de Youssef Ben Tachfine, le grand héros de Zéllaka. Ce fut Abou Merouâne, Abdel Malik Ben Abi Bekr, père d'Abou Al-Alaâ qui s'installa le premier, dans la cité andalouse. Savant oriental, il présidait à la destinée de l'art médical, dans les services hospitaliers de Bagdad, du Caire et de la ville Kayraouane en Ifriquia (Tunisie) ; il était déjà connu par certaines options cliniques anormales qu'il avançait dans l'exercice de sa fonction. Mais son fils Abou Al-Alaâ trouva dans l'ambiance paisible et généreuse du Palais de Marrakech, un terrain propice pour l'épanouissement de son génie créateur, cristallisé surtout par son sens aigu d'observation. Ses travaux ont été réunis dans son ouvrage « et-Tadzhkirah », ou recueil d'observations et constatations cliniques enregistrées pour le futur médecin de la Cour, son propre fils Zohr. Ce compendium très précieux constitue une étude sérieuse et bien documentée sur les maladies de l'époque à Marrakech et les remèdes adéquats préconisés dont le degré d'efficacité a pu être strictement contrôlé, dans des cas précis. Après la mort d'Abou Al-Alaâ, le Monarque almoravide Ali, fils de Youssef Ibn Tachfine ordonna l'élaboration d'un autre recueil, à partir des cas expérimentés par Abou Al-Alaâ. Ce compendium complémentaire mis au point, dès l'an 526 de l'Hégire (1131 ap. J.), figure en manuscrit à l'Escurial (N° 844). Un texte en hébreu fut traduit par J. DE C. (manuscrit conservé à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris). D'autres traductions virent le jour dès 1280 ap. J., avec une dizaine d'éditions entre 1490 et 1554 ap. J. Un traité d'Abou Al-Alaâ sur les maladies des reins a été rédigé également à l'intention du Khaïfe Ali Ben Youssef.

Il n'en existe que sa traduction latine (éditée en 1497 ap. J.) Un autre manuscrit sur les (Particularités) conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris est une des Références d'Ibn Al-Beïtar, dans son Epître sur les « Propriétés des viandes ». Notre éminent praticien a élaboré d'autres traités sur diverses spécialités aussi bien médicinales comme son « Compendium sur les Secrets de la Médecine » que pharmacologiques telle sa thèse sur la « composition des médicaments ». La Lignée géniale des Beni Zohr comporte d'autres grands esprits non moindres, tel Abou Merouâne Abdel Malik Ben Zohr, fils d'Abou Al-Alaâ. D'aucuns voient en lui un spécialiste plus qualifié qu'Avicenne et seulement égalé par Razès. Il est l'auteur du fameux Traité sur « l'Iktisâd » (Economie), dédicacé au Prince Ibrahim ben Youssef (Frère du Khalife Ali). C'est une sorte de Recueil ou Code qui compile les élaborations des médecins antérieurs (comme le définit l'auteur lui-même) et qui est destiné à des collègues et non au public, traitant notamment de la « Contagion ». Dans certaines de ces initiatives, Ibn Zohr s'inspirait des expériences de son illustre père, il tâtrait le pouls et analysait l'urine dans ses diagnostics. « L'Iktisâd » est devenu ainsi le manuel classique qu'il enseigna lui-même en 535 H/1140 ap. J., à son collègue le poète sévillan Abou Al-Hakam Ibn Ghalandou ; son succès revient peut-être à la méthode nouveauté initiée par Ibn Zohr, pour bien asseoir les principes essentiels de ce qu'on appelait « la sagesse analogique » et qui consistait à marquer toute investigation d'une empreinte rationnelle, permettant l'aboutissement sûr à de meilleurs résultats. Ibn Zohr était en effet, à la fois le théoricien et le praticien qui tenait à étayer ses travaux par des expériences effectuées sur le terrain, avec le souci de soumettre tout le matériau d'appréciation à un examen scientifique dûment soutenu. C'est pourquoi il tenait également à préparer lui-même les médicaments qu'il aurait ordonnés, faisant de la médecine et de la pharmacologie une équation harmonieuse. Il se réservait le droit exclusif de définir le régime auquel le patient sera soumis ainsi que le dosage des médicaments ordonnés. Grâce à cette méthodologie, les options personnelles du médecin spécialisé jouaient un rôle capital qui permettait, parfois, la découverte de maux nouveaux ou de cas spécifiques, comme dans la pulmonothérapie ; il put procéder à une opération sur la bronchite. Mais, c'est surtout dans les maux afférents au système digestif qu'il a pu consacrer le plus de temps, en faisant usage d'un matériel inconnu auparavant, tel l'emploi d'un « tube concave en étain

pour nourrir les malades empêchés d'avaler » ainsi que l'ingurgitation de « vaccins nutritifs » (serum) ; il découvrit aussi le « microbe de la gale ». Il s'est penché ainsi sur les méthodes anciennes trop compliquées pour les simplifier, en avançant toutefois une thèse nouvelle qui voit dans la nature, en tant que force régularisant le système interne de l'homme — les secrets de toute thérapeutique». Il s'agit, pour le praticien, de s'oublier entièrement en incarnant son malade, en analysant avec soin et patience son processus psychosomatique, tout en puisant dans ses propres réminiscences, expériences et dans son « discursus clinique». Ibn Zohr était un génie sans pair dont l'ouvrage (*At-Taysir*) devint le Codex des médecins du Moyen-Age et le catalyseur d'une triple branche : la pharmacologie, la chirurgie et la médecine générale. Le petit-fils Abou Bekr Ben Ali Merouâne était un médecin — poète, très pieux qui mourut en 596 H/1199 ap. J., après avoir servi les deux dynasties régnantes almoravide et almohade ; il représentait l'archétype de l'homme cultivé dans la conception nouvelle du pragmatisme almohade, animée par le souci de la synthèse et la symbiose harmonisante entre sciences islamiques, art linguistique arabe et technologie. Abou Bekr savait par cœur tout le Sahih d'Al-Bokhari (Codex des traditions prophétiques les plus authentifiées) et la poésie de (*Dhou-er-Rimma*), comportant le tiers du patrimoine poétique de la langue arabe.

Le Sévillan Ibn er-Roumia du XI^e siècle fut le plus grand herboriste de l'époque. Il enrichit la nomenclature de Galenos par les fruits de ses recherches, à la suite d'une longue péripétie à travers l'Andalousie et le Maroc. Ce travail fut complété par le codex d'Al-Idrissi, grand géographe et explorateur de Ceuta. L'andalous « Ibn Joljol », fameux naturaliste du X^e siècle de l'ère chrétienne, a traduit en arabe l'œuvre de « Diskorites », en y ajoutant une pharmacopée élaborée par les Arabes.

L'œuvre entreprise dans le vieux Maghreb, en vue de protéger l'hygiène et la santé publique, loin d'être idéale, n'était cependant pas négligeable pour l'époque. Un maristân était fondé pour la première fois, à Marrakech, sous les Almohades. D'après l'auteur contemporain du « Moojib », il aurait constitué un véritable hôpital, digne des hôpitaux d'Orient qui furent les seuls à présenter, à cette époque, les garanties requises.

A l'image de l'Andalousie, les dispensaires et les infirmeries se répandirent, bientôt, dans les grands centres. Tolède, en Andalousie,

comptait déjà, à elle seule, aux premiers siècles 400 hôpitaux, d'après l'Américain Victor Robinson.

A Fès, au XIV^e siècle, un hôpital traitait les neurasthéniques en essayant d'agir sur les nerfs du patient par la musique dite andalouse.

On saisit aisément l'importance de telles institutions en constatant que l'Europe était encore au stade de la médecine cabalistique. Certains réprouvaient, alors, toute médication, comme étant un défi à Dieu qui punissait par le mal physique. Cette ère dite « de la foi » ne prit effectivement fin qu'au début du XI^e siècle, sous l'influence de la civilisation andalouse qui était alors en plein épanouissement. Il est vrai que, pendant les derniers siècles, le Maghreb lui-même a failli revenir à ce stade, sous l'influence néfaste d'une religiosité dégénérée. Mais cette marque d'ankylose ne fut qu'un des aspects de cette régression souvent superficielle à laquelle les grandes civilisations devaient fatidiquement s'exposer.

Fès demeura longtemps le centre intellectuel le plus actif du Maghreb. C'est elle qui hérita du rayonnement de Kayrouane et des grandes cités andalouses. Sa fameuse université, une des plus vieilles du monde, en fit une capitale de l'esprit où venaient se rallier les étudiants nord-africains, soudanais, égyptiens, libyens et même européens. Nous ne citerons que le cas du futur pape SYLVESTRE II, qui après avoir appris à la Karaouyne les chiffres arabes, les introduisit pour la première fois en Europe. La Karaouyne était « La première école du Monde » (Delphin, Fas, son Université 1889) (Se référer à mon ouvrage arabe sur les « missionnaires intellectuels entre le Maghreb et l'Orient »).

« La bibliothèque de l'Emir (Abou Yacoub, l'Almohade) s'enrichissait des dépouilles de l'âge précédent, au point d'égaler, dit-on, celle du Sultan Omeïade Hakem II, à Cordoue (Millet, Les Almohades, p. 101) ».

Le Maghreb a été donc le point de contact entre deux mondes. « Ce fut par le Maghreb aussi, dit André JULIEN, que la théorie de la musique des intervalles et des modes pénétra d'Orient où elle s'était formée, en Espagne où elle demeure à peu près intacte ».

La femme maghrébo-andalouse sut profiter de l'esprit libéral du législateur musulman.

C'est aux Arabes.... « que les habitants de l'Europe empruntèrent, avec les lois de la chevalerie, le respect galant des femmes qui imposaient ces lois » (G. LE BON, p. 428).

« L'Islamisme a relevé la condition de la femme et nous pouvons ajouter que c'est la première religion qui l'ait relevée... Tous les législateurs antiques ont montré la même dureté pour les femmes » (Ibid., p. 430).

« L'esprit chevaleresque des Arabes, leur respect pour la femme sont très connus, Le Wali de Cordoue ayant, en 1139 — dit Gustave le Bon — assiégié Tolède, appartenant alors aux chrétiens, la reine Bérengère, qui y était enfermée, lui envoya un héraut pour lui représenter qu'il n'était pas digne d'un chevalier brave, galant et généreux, d'attaquer une femme. Le général arabe se retira aussitôt, demandant pour toute faveur l'honneur de saluer la reine » (La Civilisation des Arabes, p. 286).

Le port du voile fut, un certain temps, à la mode en Sicile. Les femmes chrétiennes étaient « voilées de voiles aux couleurs variées... Elles se pavent en se rendant à leurs églises ou plutôt à leurs gîtes ; elles portent, en somme, toute la parure des femmes des musulmans, y compris les bijoux, les teintures et les parfums ». (Ibn Jobeir, G. DEMOMBYNES, p. 391).

Les dames maures de Fès trouvaient de bon ton, au XVI^e siècle, d'être vêtues à l'espagnole ; celles de la haute société parlaient le portugais (DESMAZIERES, p. 27).

Citant une femme de Fès, El Aliya, fille de Taïb ben Kirane, qui donnait des cours de Logique à la mosquée andalouse, MOULIERAS dit : « Une femme arabe professeur de Logique ! Qu'en pensent nos géographes et nos sociologues qui ont répété sur les tons les plus lugubres que le Maroc est plongé dans les ténèbres d'une barbarie sans nom, dans l'océan d'une ignorance incurable ? Une intelligente marocaine plane dans les régions élevées de la science ». (Le Maroc Inconnu, T. 2, p. 742).

Mais toute structuration tendant à élargir et renforcer dans le contexte méditerranéen un contact Afrique-Occident et Orient-Europe, ne saurait s'épanouir et prospérer, que dans une ambiance de paix.

La course maritime était un des grands fléaux qui infestaient le Moyen âge et une bonne partie des Temps Modernes. A but souvent lucratif, cette piraterie attirait à la fois musulmans et Chrétiens.

Il est d'abord un fait qui prouve à lui seul, la relativité de la piraterie dans les rapports maghrébo-chrétiens, à savoir que, dans le commerce général de la Méditerranée, BALDUGGI PEGOLOTTI considérait alors le Maghreb com-

me deuxième puissance dans le trafic de l'Océan avec le monde arabe. La constance et la régularité de ces rapports auraient été impossibles, sans un minimum de sécurité. La confiance des Africains dans les chrétiens demeurait grande.

Malgré les rares agressions d'un caractère souvent privé, un esprit hautement conciliant ne cessait de marquer les rapports entre les gouvernements chrétien et musulman, qui interdiront la course à leurs sujets et permirent « d'indemniser l'étranger qui en aurait souffert » (Traité double entre le Maroc d'une part et Pise et Majorque d'autre part). Bien mieux, ils s'obligèrent souvent à réunir leurs navires pour agir en commun contre les pirates. Le traité de Cibo porte dans son article 19, que si les Almohades font sortir des navires destinés à donner la chasse à un corsaire génois, la République sera obligée d'armer, de son côté quelques vaisseaux et de prendre part à l'expédition. Afin d'ôter aux corsaires les bénéfices de leurs brigandages, ils interdiront absolument la vente des objets et des hommes capturés, s'engagèrent à permettre le rachat immédiat ou même jusqu'à décréter, en commun, la peine de mort et la confiscation des biens à l'encontre des chrétiens ou musulmans qui armaient contre les sujets des puissances alliées.

Quand la flotte Almohade avait la maîtrise des mers — parce que la première de la Méditerranée, d'après André JULIEN, le danger des corsaires européens n'était que relatif. Les Sultans Almohades entretenaient même une milice, spécialement affectée à réprimer les courses des chrétiens et des Arabes à la fois.

Au temps d'Abdel Moumen, « quatre cents navires sont sur le chantier, à savoir, 120 au port de la Mamora (sur le Sebou), 100 à Tanger, Ceuta, Badis et dans les autres ports du Rif, 100 en Tunisie et à Oran et 80 en Andalousie, (Roudh el Kirtas, p. 28).

Sous le règne du Mérinide Abou El Hassan, il y eut, entre Safi et Alger, « tant d'enceintes et de vigies que si l'on allume un feu au sommet de l'une d'elles, le signal est répété sur toutes, dans une seule nuit ou même une partie de la nuit, et cela sur une distance que les caravanes mettent environ deux mois à parcourir ». (El-Mousnad, Ibn Marzouk, trad. L. Provençal, Hespéris, 1er trim. 1925, p. 61).

Les marins arabes pratiquèrent jusqu'au XIII^e siècle les rives de l'Atlantique, de Tanger au Sénégal. (Les Berbères et le Makhzen, R.